

Une réunion ordinaire du conseil de Shawville a été convoquée par le maire Bill McCleary, à l'hôtel de ville à 19 h 30, le 8 juillet 2025, avec les conseillers Richard Armitage, Julien Gagnon, Bill Hobbs, Brent Leach, Katie Sharpe et Denzil Yach ainsi que Sandy Twolan, directeur général adjoint.

100-25 Proposé par Brent Leach, l'ordre du jour est adopté. Adopté à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 juin 2025 (Rés.)
3. Période de questions des visiteurs
4. Comptes présentés pour approbation (Rés.)
5. Plan de lotissement pour le lot numéro 5638206 situé sur John Dale Road (Res.)
(Déposé)
6. Programme D'aide Financière du Fonds De La sécurité Routière (PAFFSR) (Rés.)
7. Jason Hynes EST 329 Correctifs
8. Enlèvement de l'asphalte et du béton de la 7e ligne (Rés.)
9. AHF – Contrat de location (Rés.)
10. Parc Mill Dam (Rés.)
11. Acheter une surfaceuse à glace (Rés.)
12. Correspondance
13. Rapport du comité
14. Ajournement

101-25 Proposé par Brent Leach, il est résolu que le procès-verbal du 10 juin 2025 soit adopté.
Adopté à l'unanimité.

Période de questions des visiteurs

Christine Armitage assiste à la réunion du conseil concernant les éloges pour Mill Dam Park, les inquiétudes concernant les graffitis dans les rues, le démarrage de l'abattoir et de la cuisine.

Téa Allaire assiste à la réunion pour observer.

Linda Davis assiste à la réunion du conseil concernant le parc Mill Dam, les inquiétudes concernant les graffitis dans les rues, l'énergie solaire renouvelable et les subventions.

La conseillère Katie Sharpe présente un avis de motion visant à modifier le règlement numéro 461 Concernant la gestion interne des réunions du Conseil de la Municipalité de Shawville

Comptes présentés pour approbation

Bell Mobilité	313,50
Meilleure chaise Muskoka au Canada	4 001,52
Biblio	36,91
Boileau, Robert	2 070,10
Campbells Polaris	424,61
Canadian Tire	436,75
Ferme Cedar Creek	1 500,00
Desjardins-Assurances	5 285,96 1
Deveau	681,80 1
Eurofin	928,71

Ennis Paint Canada	3 650,46
Fillogreen	12 462,35
FQM	119,41
Tigre Géant	663,36
Goldsmith Saw	559,35
Graham, Dale	590,00
Hayes Manufacturing Hetek Solutions WA Hodgins	700,42 1 264,73
Hydro-Québec	362,61
Épicerie J&J Konica	21 182,85
Minolta Lamarche	902,27
McGuinty Inc.	277,09
	833,87
Mastercard	6 950,18
Ministère de la Sécurité Publique MRC	77 667,00
Pontiac O'Malley's	92 731,52
Equipment Parents Voice	712,81
Petro Pontiac	1 500,00
Petite Caisse	4 046,00
Plomberie	150,00
Environd Inc.	8 531,18
Pontiac Journal	995,68
Pontiac Printshop REM	1 290,64
	1 619,36
Receveur général du Canada	6 778,71
Renaud, Marc	14,94
Revenu Québec	17 677,04
Shawville Ford	552,40
Sheppard, Lori	651,28
SSQ Groupe financier	3 303,34
Supérieur Propane	46,33
Telus	167,39
Uline Canada Corp.	9 366,24
Vallée du Pontiac Électrique Inc.	405,94
Valu-Mart	853,86
Webb, Crystal	828,74
	\$298 098,21

Certificat de disponibilité des fonds

Je, soussigné, directeur général adjoint de la municipalité de Shawville, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses engagées dans les comptes énumérés ci-dessus.

Signé à Shawville, Québec ce 8e jour de juillet 2025

Sandy Twolan, (directeur général adjoint)

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide financière du Fonds de sécurité routière (PAFFSR) vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets qui améliorent la sécurité routière et viennent en aide aux victimes de la route.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont examiné les modalités du Programme d'aide financière du Fonds de sécurité routière (PAFFSR).

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil s'engagent à se conformer aux modalités du Programme d'aide financière du Fonds de sécurité routière (PAFFSR).

CONSIDÉRANT QUE le projet susmentionné, soumis dans le cadre du présent programme, est estimé à 210 460,36 \$ toutes taxes comprises, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 146 439,00 \$.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale Crystal Webb autorise la soumission de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants pour signer la demande.

103-25 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Bill Hobbs que le conseil de la municipalité de Shawville autorise le dépôt d'une demande d'aide financière; confirme avoir lu et compris les modalités du programme et confirme son engagement à réaliser le projet admissible conformément aux modalités applicables, reconnaissant que le défaut de s'y conformer entraînera la fin de l'aide financière; certifie que la directrice générale Crystal Webb est dûment autorisée à signer tout document ou entente, y compris l'entente d'aide financière, le cas échéant, avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable. Adoptée à l'unanimité.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la municipalité de Shawville a examiné l'estimation n° EST329 soumis par Jason Hynes Construction.

CONSIDÉRANT QUE le coût total de l'estimation est de 44 782,76 \$, taxes incluses.

CONSIDÉRANT QUE les travaux visés par le présent devis comprennent, si requis :

- Retrait et remplacement (R&R) de l'asphalte par découpe à la scie et retrait.
- Fourniture de pierre (si besoin).
- Nivellement fin de la zone pour obtenir une pente appropriée ; et
 - o Fourniture et mise en place de 50 mm d'asphalte commercial ESG-10 avec compactage approprié.

CONSIDÉRANT QUE la résolution n° 82-25 a été adoptée le 10 juin 2025, selon laquelle Jason Hynes Construction fournira des services de rapiéçage exclusivement pour l'année civile 2025.

104-25 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Denzil Yach que le Conseil de la municipalité de Shawville autorise par la présente l'acceptation du devis n° EST329 de Jason Hynes Construction au montant de 44 782,76 \$, taxes incluses. Adopté à l'unanimité.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la municipalité de Shawville a reçu une estimation de Jason Hynes Construction pour l'élimination de l'asphalte et du béton.

CONSIDÉRANT QUE l'estimation prévoit un tarif de 390,00 \$ par chargement, avec environ 15 chargements requis. 26,00 \$ la tonne pour environ 225 tonnes.

CONSIDÉRANT QUE le devis prévoit un tarif de 42,00 \$ la tonne, avec environ 225 tonnes.

105-25 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Julien Gagnon que le Conseil de la Municipalité de Shawville accepte par la présente l'estimation de Jason Hynes Construction au montant de 390,00 \$ par chargement pour l'élimination d'asphalte et de béton, pour un total estimé d'environ 15 chargements. Adopté à l'unanimité.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Shawville est propriétaire de la propriété connue sous le nom de Armstrong Heritage Farm, située au cadastre numéro 5637870 - Numéro de rôle 0651-20-8625, comprenant environ 37,2 acres, y compris les bâtiments qui s'y trouvent;

CONSIDÉRANT QUE le Shawville Lions Club a exprimé son intérêt à louer ladite propriété à des fins communautaires et organisationnelles;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la municipalité de Shawville juge approprié et dans l'intérêt public de louer ladite propriété au Club Lions de Shawville selon les modalités et conditions énoncées dans le contrat de location proposé;

106-25 IL EST RÉSOLU et proposé par Katie Sharpe que le conseil de la municipalité de Shawville accepte ce qui suit :

1. La municipalité de Shawville accepte de conclure un contrat de location avec le Shawville Lions Club pour la propriété Armstrong Heritage Farm située sur le cadastre n° 5637870 - n° de rôle 0651-20-8625.
2. Le bail sera d'une durée d'un (1) an à compter du 8 juillet 2025 et sera automatiquement renouvelé chaque année le 1er janvier, sauf modification ou résiliation par avis écrit.
3. Le prix du bail sera la somme nominale d'un dollar (1,00 \$) par an.
4. Le maire, Bill McCleary, et la directrice générale, Crystal Webb, sont par les présentes autorisés à signer le bail au nom de la municipalité de Shawville et à prendre toutes les mesures nécessaires pour remplir les obligations de la municipalité en vertu du bail. Adopté à l'unanimité.

107-25 Il est proposé par Brent Leach que le conseil de la municipalité de Shawville autorise l'adoption de la politique du parc Mill Dam. Adopté à l'unanimité.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Shawville a identifié le besoin d'acheter une surfaceuse à glace Olympia 2011.

CONSIDÉRANT QUE le coût total de l'équipement, incluant le prix d'achat, les frais d'expédition et la TPS, s'élève à 60 112,50 \$.

CONSIDÉRANT QU'un total de 14 500,00 \$ a été recueilli grâce aux contributions de commandites et aux dons à ce jour.

CONSIDÉRANT QUE le solde restant de 45 612,50 \$ est disponible dans le compte général de la Municipalité compte.

CONSIDÉRANT QUE des parrainages et des dons communautaires supplémentaires sont prévus et, s'ils sont reçus, réduiront le montant requis du compte général.

108-25 PAR CONSÉQUENT, Richard Armitage propose que le Conseil de la municipalité de Shawville approuve par la présente l'achat de l'Olympia 2011, au montant de 60 112,50 \$; considérant que le solde restant de 45 612,50 \$ sera prélevé sur le compte général pour finaliser l'achat. Adopté à l'unanimité.

Correspondance -

Remerciements du comité de réunion du VAHS concernant le don
-Résolution reçue de Mike Rusenstrom, président du comité du PAF

Rapport du comité

Bill McCleary

Le MRC a lancé un appel au compostage local

Rencontre avec la MRC concernant la création d'un parc sur le sentier PPJ

Richard Armitage

Nous conservons notre Zamboni actuelle pour une utilisation future.

Julien Gagnon

Nous recevrons des informations concernant l'arène.

Achat d'une surfaceuse à glace

Denzil Yach

Borne de recharge, il nous faut le niveau 1

Bill Hobbs

Réunion des pompiers du SCFD le 3 juin, bonne participation au concours de caisses à savon

109-25 Proposé par Julien Gagnon, que la séance soit levée à 20 h 30

Maire

Directeur général adjoint